4e ANNÉE, N° 156. — SAMEDI, 14 AVRIL 1849.

ON S'ABONNE:

A CONSTANTINOPLE, au Bureau du Journal, *A Galata*.

DANS LES VILLES DU LEVANT, l'Agence des Paquebots français.

A MALTE, chez *M. G. Mois*, libraire.

A MARSEILLE, chez *M.e veuve Camoin et Cie.*

A LONDRES, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 20, St Anne's Lane, General Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

CONSTANTINOPLE ..... un an, 8 colonnes
" 6 mois, 4
PROVINCES ET ÉTRANGER un an, 9
" 6 mois, 5

PRIX DES ANNONCES

La ligne..... 5 piastres du G.-
Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 14 Avril.

La séance de la chambre des communes du 22 mars, a offert un puissant intérêt pour tous ceux qui s'occupent sérieusement des affaires de ce pays. Lord Dudley Stuart a demandé qu'il fût donné copie à la chambre de toute correspondance du gouvernement anglais avec la Turquie, ainsi que copie de celle de la Porte avec la Russie au sujet de l'occupation par les troupes russes, de la Moldavie et de la Valachie.

« L'intérêt et l'honneur de l'Angleterre sont trop engagés dans cette question, » a dit lord Stuart, pour que le noble lord qui est à la tête des affaires étrangères, ne vienne pas nous déclarer franchement de quelle façon il l'envisage. Indépendamment des autres questions que soulève cet état de choses, il touche de très près au commerce anglais, et d'autre la Turquie n'ayant violé aucun des traités dans lesquels elle était partie engagée avec la Russie, doit être efficacement protégée. »

Lord Palmerston a répondu :

« Je vois avec plaisir que la chambre s'intéresse vivement aux relations extérieures du pays. Cependant je ne puis accéder à la motion, parce que les documents demandés se rattachent à des discussions qui sont encore pendantes, et la Chambre a reconnu plusieurs fois l'inconvénient que présenterait de pareilles communications. Je dirai cependant que non noble ami se trompe-rait grossièrement, s'il s'imaginait que le sujet sur lequel il a appelé l'attention de la chambre n'est pas vivement considéré par le gouvernement comme ayant une grande importance nationale et européenne. Oui, l'indépendance de l'empire ottoman intéresse au plus haut degré le pays, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport commercial.

« Le partage de l'empire ottoman ne pourrait pas se faire sans amener de grandes luttes entre les grandes puissances européennes; il porterait atteinte à l'équilibre politique au préjudice des nations qui ne prendra eut point part à la spoliation, et rien ne l'Angleterre n'en profiterait pas, il est évident qu'elle ne désire point s'y associer, et que son intérêt l'en éloigne. Cette opinion est celle des grandes puissances européennes. L'indépendance de la Turquie a été expressément reconnue dans un paragraphe préliminaire du traité de 1841, réglant le passage des vaisseaux de guerre dans les Dardanelles, et je suis certain qu'aucune des puissances signataires de ce traité ne voudrait enfreindre les principes établis d'une manière si solennelle dans le preambule du traité.

« Au point de vue politique, l'indépendance de la Turquie est donc d'une grande importance, et en ce qui concerne le point de vue commercial, dans notre pays lequel nous faisons le commerce, le tarif n'est aussi bas ni aussi libéral que celui de la Turquie. Notre commerce avec la Turquie augmente chaque année, et il augmentera encore si les ameliorations administratives projetées par le Sultan sont mises à exécution. Les sujets de toutes nations européennes en profiteront; et ces contrées, qui étaient autrefois le centre de la civilisation, reprendront leur condition antérieure. Nous ne pouvons donc envisager avec indifférence des événements qui paraissaient compromettre l'indépendance et l'intégrité de la Turquie. Et certainement l'occupation de la Valachie et de la Moldavie paraissait de prime-abord avoir ce caractère.

« Toutefois, des explications amicales ont eu lieu entre le gouvernement et le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'ambassadeur britannique, le gouvernement turc et l'ambassadeur de Russie à Constantinople, et la Chambre apprendra sans doute avec plaisir que ces communications, de quelque nature qu'elles aient été, n'ont amené aucun changement dans les relations d'amitié des deux gouvernements. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a déclaré que, de l'ordre du jour, il serait rétabli dans la Moldavie et dans la Valachie, ou que la Porte croirait avoir une garantie suffisante de la tranquillité ultérieure de ces provinces, les troupes russes se retireraient et reprendraient la position purement défensive qu'elles occupaient auparavant. L'occupation membre du ministère déclare qu'il a confiance dans les intentions d'un gouvernement étranger, il est permis assurément à tout membre de la Chambre de dire que le ministère a tort, qu'il n'est pas assez vigilant, et que l'expérience du passé ne lui profite point. Je répondrai seulement que, dans ma conviction, le gouvernement russe n'a pas l'intention d'empiéter d'une manière permanente sur l'empire ottoman, et je pense que la question entre la Russie et tout autre pouvoir est une question de temps et non d'intention ultérieure

« Il est vrai toutefois que depuis les événements qui durant les douze derniers mois ont agité l'Europe, la Russie a manifesté un grand désir de rester dans une attitude expectante, et qu'à l'exception de l'occupation dont il s'agit, elle n'est intervenue dans les affaires intérieures d'aucun autre pays. Je ne discuterai pas la validité des motifs qui ont déterminé la Russie à occuper ces provinces. Elle a prétendu que les mouvements révolutionnaires qui avaient éclaté dans ces provinces se rattachaient à des plans plus étendus, et que c'était pour mettre ses propres provinces à l'abri de mouvements analogues qu'elle intervenait et aidait le gouvernement turc à étouffer la révolte.

« La conduite du gouvernement turc a été satisfaisante; non seulement il a accordé une amnistie, mais il a manifesté un désir ardent de rechercher les causes du mécontentement et d'introduire les réformes sollicitées par le vœu général. Cette affaire et la manière dont l'évacuation devra avoir lieu regardent le gouvernement russe et le gouvernement turc.

J'aime à croire qu'au moment où la discussion n'est pas terminée, mon noble ami comprendra que je ne puis ni ne dois faire la communication demandée. Je puis lui donner l'assurance que le gouvernement de S. M. veut maintenir la paix à la hauteur morale qu'il se doit jamais abandonner, et cela par les moyens pacifiques qu'il a lui-même si habilement indiqués. Le gouvernement de tout pays fort, et que l'on ne pourrait soupçonner de céder à la peur, dans ses communications avec les autres pays, quand il évite de blesser leurs susceptibilités, pourra fréquemment travailler aux progrès des principes dont mon honorable ami a parlé. En ce qui concerne la question actuelle, le gouvernement de S. M. a agi de manière à atténuer le but qu'il avait en vue, et je pense qu'une question de temps pourra seule faire l'objet d'une discussion entre les deux gouvernements turc et russe.

« On a craint que l'occupation de la Valachie et de la Moldavie n'amenât une interruption de relations amicales entre la Russie et la Turquie, et certainement les mesures ordonnées par le gouvernement turc semblaient accréditer cette opinion. Le 5 mars, la Porte ottomane a publié une proclamation ordonnant l'armement d'une flotte pour les manœuvres d'été et l'envoi de troupes à la frontière du Nord, mais en désavouant toute intention hostile. Ainsi je pense que les appréhensions sont démuies de fondement, et que les négociations pendantes entre le gouvernement russe et le gouvernement ottoman à Constantinople, se termineront à la satisfaction des parties intéressées, et sans troubler la paix générale de l'Europe. »

L'attention, les soins particuliers continus que S. M. le Sultan apporte au développement de l'agricultre, cette industrie première qui est le principe et le fondement du bien-être social, ne l'empêchent pas de s'occuper très sérieusement de l'armée, force si essentielle, et dont l'effet immédiat est d'assurer à chacun la jouissance paisible de ses labeurs.

Sous les auspices de S. Majesté, l'administration de Top-Hané a pu, dans un temps très-court, fonder et tenir à la disposition de l'armée, cent cinquante pièces d'artillerie, avec tout l'attirail et les accessoires, caissons, harnais, etc., etc.

Ces nouvelles pièces, en cuivre et de calibre différent, sont presque toutes des pièces de campagne ou de montagne; le tiers environ consiste en canons à la Paixhans, qu'on a essayés à boulet mercredi et jeudi derniers sur la place d'armes de Top-Hané.

Le résultat des épreuves a été on ne peut plus satisfaisant, et a constaté que ce récent produit de la Fonderie et des ateliers de Top-Hané, ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

Outre les mesures prises deux jours avant ces essais pour prévenir tout accident, l'administration avait en la sage précaution de faire cesser le feu à des intervalles assez rapprochés, afin que la petite navigation du port et du Bosphore ne fût aucunement entravée, et que les bateaux pussent circuler à l'aise dans tous les sens.

La *Gazette d'État*, dans un de ses derniers numéros, publie le document suivant qui ne fait que constater de plus en plus la sollicitude du Sultan et de ses ministres pour le bien-être des populations de l'Empire :

«Personne n'ignore que S.M. le Sultan a, depuis son avènement au trône, si bien poursuivi l'injustice et les exactions dans toutes les provinces de ses états, que la plupart d'entr'elles sont gouvernées à présent avec les lois de la plus sage équité. En voici une nouvelle preuve :

« S. M. ayant appris que les *fermiers des revenus* du gouvernement avaient commis l'année dernière quelques injustices, a ordonné qu'on prît des mesures en conséquence. Comme les revenus, ainsi que les *Tarifas*, varient selon les pays et que les dits fermiers, sous prétexte de se conformer à l'ancien usage, n'en font qu'à leur volonté, il est de toute nécessité de régulariser ce système. Mais, attendu que la vente de ces revenus par le gouvernement a lieu dans le mois de mars et qu'il serait maintenant impossible de s'occuper sérieusement de la réforme dont il s'agit, on a dû la différer jusqu'à l'année prochaine. Cependant on a choisi quelques hommes compétens qui ont mission de rédiger dès à présent un *tarifa* en chaque langue du pays pour être distribué dans toutes les provinces et servir de règle. Les fermiers ne pourront plus rien demander au-delà du taux fixé; dans le cas contraire, les producteurs connaissant les réglemens du tarif, ne feront pas droit à leur demande. Au reste, comme les propriétaires ne se montrent pas non plus justes, qu'au lieu de faire d'abord transporter sans rien payer les produits par les cultivateurs, puis, moyennant une faible somme, à l'obolle la plus commode, il abusent de ce droit de transport gratuit pour faire transporter sur des points éloignés, agissant en cela contre l'équité; que cette affaire importe beaucoup au bien-être des sujets de l'Empire Ottoman, S. M. a ordonné, pour les préserver de l'injustice, et ne causer en même temps aucun préjudice au trésor impérial, qu'on surveillât dorénavant la conduite des fermiers et qu'on modifiât les frais de transport des produits, ce droit de transport gratuit ne pouvant s'appliquer qu'aux endroits qui permettent de revenir le soir même au village et non pas à des lieux situés à de longues distances.»

Les extraits suivants sont empruntés au dernier numéro du nouveau *Journal de Bucharest* :

« Depuis quelques jours, la population de la capitale, déjà augmentée par les garnisons étrangères qui s'y trouvent, s'est accrue d'une manière très sensible par l'arrivée d'une foule de réfugiés Transylvains, forcés, à la suite de l'invasion de leur pays par les Hongrois, de chercher un asile en Valachie. L'affluence de ces étrangers pouvait préoccuper quelques esprits timorés, soit à cause de l'encombrement qui peut en résulter dans la ville, soit par l'hypothèse que la position malheureuse et le manque présumé de moyens d'existence des quelques-uns de ces réfugiés pourraient les amener à commettre des actes répréhensibles, nous nous empressons de faire connaître au public que ces inquiétudes, si elles existent, sont dénuées de tout fondement. Outre que la plus grande partie de ces nouveaux hôtes, qui sont venus profiter de l'hospitalité qui forme un des traits caractéristiques des mœurs valaques, sont des personnes aisées, les mesures pleines de sagesse et d'humanité qui ont été exécutées, en vertu des ordres spéciaux de S. Exce. M. le Caimacan qui a donné en cette circonstance exceptionnelle une nouvelle preuve des sentiments nobles et généreux qui le distinguent, ont produit tout l'effet qu'on en attendait. La commission de secours instituée pour la répartition des dons provenants de la souscription qui a été ouverte à cet effet, pourvoit abondamment aux besoins de ceux de ces étrangers qui se trouvent dans le cas d'être assistés, et a fait affecter des locaux spéciaux à leur logement. Il est en outre évident que la sûreté publique ne court point risque d'être troublée par des hommes qui ont préféré s'expatrier dans une saison aussi rigoureuse plutôt que d'être forcés de trahir la foi jurée à leur souverain légitime. Nous ne pouvons nous empêcher en conclusant de rendre un juste hommage au chef du gouvernement actuel à qui appartient l'honneur de l'initiative dans les mesures bienfaisantes qui ont été prises touchant les réfugiés. »

« S. Exc. Fuad éfendi, commissaire impérial dans les principautés, vient de prendre des dispositions aussi généreuses que bienfaisantes pour secourir une partie des plus malheureux d'entre les transylvains. — Chaque bataillon de troupes impériales en nourrit trente par jour qui reçoivent exactement la même ration que les troupes. — S. Exc. Fuad éfendi en fait en outre nourrir, à ses frais, vingt rien par jour dans son hôtel, et S. Exc. Omer pacha donne également la nourriture journalière à quinze de ces réfugiés.»

« Le 29 mars, les sous-officiers du régiment d'infanterie russe Moslin ont donné aux soldats ottomans un banquet dans la salle du manège de M. le prince Charles Ghika qui avait été disposée à cet effet et décorée de trophées d'armes et de drapeaux aux couleurs des deux empires. Ce repas a été un de ceux qui figurèrent parmi les troupes que S. M. l'Empereur adresse de toutes les Russies avait envoyées en 1853 lors de la guerre entre la Porte Ottomane et le vice-roi d'Egypte, pour être mis comme un corps auxiliaire à la disposition de S. M. le Sultan. LL. EExce. les généraux en chef de Lüdecs et Omer pacha, les commissaires impériaux, le caimacan, les hauts dignitaires militaires, ainsi que MM. les agents et consuls étrangers, ont assisté à ce banquet qui a frappé et charmé les assistants par l'amitié et la franche cordialité dont les deux armées se sont réciproquement donné les marques les plus évidentes. Le premier toast a été porté, par un sous-officier russe, en langue turque, par un soldat ottoman, en langue russe, à la santé de S. M. l'empereur de toutes les Russies. »

« Le 1er avril, un second banquet a été offert dans le même local, par les sous-officiers de cavalerie et d'artillerie russes aux sous-officiers ottomans des mêmes armes, en présence des hauts personnages qui avaient assisté au banquet de l'infanterie, sous la présidence de S. Exc. M. le général major Komar, commandant le régiment Achtirsky de Hussards, en garnison dans la capitale.

« Les toasts qui ont été portés à LL. MM. II. Les Augustes Souverains Suzerain et Protecteur du pays ont été salués par les acclamations prolongées des troupes ainsi que ceux portés à LL. EExce. les commandants en chef des deux armées qui ont eux-mêmes présenté au toast à la prospérité de la Valachie et à S. Exc. M. le caimacan. S. Exc. a remercié en nom de tous les habitans de la principauté du bien-être dont il a exprimé les sentimens de dévouement et de reconnaissance pour les bienfaits dont ils ont été comblés par les deux hautes cours.

« Les deux armées ont fraternisé avec un empressement et une sincérité remarquables dans ce banquet où n'a cessé d'éclater une gaîté aussi franche que cordiale. »

« S. M. l'empereur de toutes les Russies a décoré ce dîner, S. Exc. Fuad éfendi, l'ordre de Ste-Anne de la première classe, en brillants; à S. Exc. Omer pacha, l'ordre de Ste-Anne de la première classe; à S. Exc. Kérim pacha l'ordre de St-Stanislas de la première classe.

« Rustem bey, Suruja bey et Ruzui éfendi, secrétaires de S. Exc. Fuad éfendi ont été en même temps décorés de l'ordre de Ste-Anne de troisième classe.

MM. les généraux et officiers-supérieurs de l'armée impériale russe se sont rendus vendredi passé chez LL. EExce. Fuad éfendi, Omer pacha et Kérim pacha, pour les féliciter sur les distinctions qui leur ont été récemment conférées par S. M. l'empereur de toutes les Russies.

Le 29 mars, des détachemens de troupes impériales ottomanes et russes de toutes armes sont entrés simultanément dans la capitale, les premiers venant d'Ibraïla et Galatz, et les second de Fokschan.

NOUVELLES IMPORTANTES DE LA PERSE.

On nous écrit de Téhéran :

« Une insurrection qui pouvait avoir les suites les plus graves vient d'éclater à Téhéran. Les réformes que le premier ministre Mirza-Taghi-Khan avait voulu introduire dans l'administration et les allures d'indépendance qu'il avait prises depuis son entrée aux affaires, lui avaient attiré l'inimitié de beaucoup de personnages considérables qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour mener à si fin un complot tramé depuis longtemps. Dans la matinée du 12 mars, quatre régiments gagnés par les ennemis de l'état et qui occupaient la citadelle, se rendirent à l'hôtel du premier ministre en réclamant impérieusement un ancien arriéré de solde datant du règne précédent; il leur fut répondu qu'il serait fait droit à leurs demandes et qu'ils se retirassent tranquillement. Ils parurent se contenter de cet arrangement, mais vers le matin ils revinrent à la charge en poussant des cris séditieux et en déclarant que cette fois il ne s'agissait pas de leur solde, qu'ils exigeaient le renvoi du premier ministre, faute de quoi ils étaient décidés à s'en défaire. Les portes de l'hôtel furent fermées et la faible escorte de S. Exce. Mirza-Taghi-Khan dut faire usage de ses armes; une décharge qui ne coûta la vie qu'à deux hommes, éloigna les assaillans qui se retirèrent en annonçant qu'ils allaient revenir en force.

« Il était dix heures du matin (12 mars); les ministres de Russie et d'Angleterre se rendent auprès du Schah, ils lui représentent toute la gravité de la situation, s'efforcent de le persuader que la couronne est en danger s'il ne cède pas aux exigences des révoltés, et le conjurent de signer la démission de son ministre. S. M. Nasreddin-Schah ne crut pas devoir accéder à cette proposition et répondit qu'il se réservait de prendre un parti suivant les circonstances. Sur ces entrefaites, M. de Sartiges, ministre de France se présenta également chez le Schah; une personne bien informée nous assure qu'il lui représenta, combien il serait périlleux de céder aux injonctions d'une soldatesque soulevée, qu'il devait soutenir envers et contre tous son ministre et chercher un appui sûr dans le clergé et les habitans de la capitale. Ce dernier conseil était d'autant plus sage que le clergé persan est incontestablement le corps qui offre le plus de garantie d'indépendance. On nous assure que le Schah approuva fort les conseils de M. de Sartiges et qu'il reconnut la justesse des réflexions qu'il s'était permis de donner à S. M. A la suite de cette audience, S. Exc. Mirza-Taghi-Khan et l'Imam Djuma furent appelés au palais, et le parti de la résistance fut adopté, malgré une nouvelle démarche dans laquelle les ministres de Russie et d'Angleterre avaient insisté de nouveau auprès du Schah pour obtenir la démission du premier ministre.

« Dans l'après-midi, S. Exc. Mirza-Taghi-Khan, reculant devant l'effusion du sang, crut devoir se retirer de la citadelle; suivi d'une forte escorte, il se rendit dans la ville dont la population, à la voix de l'Imam Djuma et des principaux mollas avait pris les armes pour défendre le gouvernement. Dans la nuit, les habitans des campagnes appelés par l'Imam Djuma et le gouverneur de Téhéran descendirent en armes pour voler au secours de leur jeune souverain.

« Le 13 au matin le, gouvernement disposait de forces imposantes : l'animation de la population était extrême; il était fortement question de réduire les révoltés par la force et de massacrer une mission étrangère que l'on supposait à la tête du complot. S. Exc. Mirza-Taghi-Khan eut beaucoup de peine à calmer les esprits et à prévenir une aussi déplorable catastrophe; il espérait avec raison que les insurgés intimidés par ce soulèvement général, déposeraient les armes, ce qui arriva en effet. Vers le milieu de la journée, les régiments révoltés se soumirent sans condition; ils sortirent de la ville, après avoir envoyé une députation auprès du premier ministre pour demander un pardon qui fut accordé.

« Le 15, S. Exc. Mirza-Taghi-Kan a repris possession de son hôtel; il a été reçu de suite par le Chah qui l'a comblé des témoignages de sa vive bienveillance. Une instruction est commencée sur cette conspiration dans laquelle beaucoup de personnes paraissent compromises; plusieurs hauts fonctionnaires ont été arrêtés.

« On ne peut donner trop d'éloges à la fermeté que le jeune souverain de la Perse a déployée dans cette circonstance, et à l'intrépidité avec laquelle il a soutenu les droits de sa couronne en présence des menaces de l'émeute et des obsessions dont il était entouré. Grâce à la conduite prudente du premier ministre et aux mesures habiles qu'il a su prendre, une collision sanglante a pu être évitée. A la suite de ces événemens graves, le gouvernement de S. M. Nasreddin Chah a pris une force nouvelle, il a pu voir combien il devait compter sur les sympathies et le dévouement de la population.

« La voix publique, celle des grands et des petits, accuse hautement le ministre de Russie d'avoir fomenté cette révolte, ou tout au moins d'avoir cherché à en profiter pour renverser une administration trop indépendante; nous soubaitons vivement que ces bruits soient démentis, et nous ne pouvons croire que le représentant d'une puissance aussi attachée aux principes de l'ordre, ait voulu jeter le trouble et la confusion dans un pays ami. En attendant que l'avenir éclaircisse cette question, tout le monde applaudit à la conduite loyale de M. de Sartiges et au courage avec lequel il a su donner son appui moral au gouvernement persan en danger. Puisse cet exemple prouver une fois de plus aux populations de l'Orient, que la France leur porte une affection sincère et désintéressé! »

On nous écrit de Tébriz qu'un mouvement insurrectionnel ayant un caractère religieux, avait éclaté dans cette ville. Les mollas qui professent la doctrine mystique de Cheikhy, avait été soumis à une espèce d'interdict et d'excommunication par le principal Muchtehid de la ville, se sont soulevés au nombre de plus de 6,000 : ils étaient armés. Un engagement a eu lieu dans les rues de Tébriz entre ces mollas et les troupes du gouvernement. A cause du provisoire dans lequel se trouvent les choses par suite du commencement du nouveau règne, le gouverneur de l'Azerbaïdjan n'a pas pu disposer d'assez de forces pour comprimer ce mouvement. On attendait des ordres sévères de Téhéran, pour que force restât à la loi.

Le courrier de Vienne arrivé hier au soir, nous a apporté des nouvelles de Paris du 30 mars; elles sont plus fraîches d'un jour que celles que nous avons reçues le 12 par le paquebot français le *Rhamsès*.

Le président du conseil des ministres, M. Odilon Barrot, avait déclaré, le 28, que le gouvernement français était décidé à garantir l'indépendance et l'intégrité du royaume de Piémont. Sur ce, le comité des affaires étrangères s'était réuni et avait arrêté un projet de résolution qui devait être soumis à l'Assemblée nationale dans la séance du 30.

La *Patrie* donne dans ces termes, le compte-rendu de cette séance du comité des affaires étrangères :

« La discussion s'est engagée sur l'opportunité de prendre des mesures en conséquence de l'occupation du Piémont par les Autrichiens.

« MM. Guichard, Emmanuel Arago, Gustave de Beaumont, Jules Faure, Joly, Buvignier et Bixio ont posé tour à tour des questions au ministre des affaires étrangères. L'opinion de ces honorables membres a été que la France devait immédiatement occuper le passage des Alpes et Gênes. M. Emmanuel Arago a surtout insisté pour que la France occupât Gênes ou Chambéry.

M. Molé croit que les conseils des préopinans ne peuvent conduire qu'à la guerre. La guerre éclaterait contre la volonté des puissances; il suffirait pour cela d'une rencontre d'avant-garde. Il croit que le salut de la République est dans la paix. Il prie le comité de considérer que la Russie a fait avancer ses troupes sur les derrières de l'armée autrichienne. C'est là qu'est le danger réel. La guerre une fois engagée, la France aurait la Russie sur les bras; de là une conflagration générale.

M. Mornay a demandé au ministre si la fuite du Roi de Piémont n'était pas un calcul et le résultat d'une *entente cordiale* entre ce prince, les Empereurs d'Autriche, de Russie, et le Roi de Prusse.

L'énormité de cette interpellation a dispensé le ministre d'y répondre, d'autant plus qu'elle a été repoussée par l'unanimité des membres.

Le ministre des affaires étrangères a précisé nettement la question; il a dit qu'il ne s'agissait que du Piémont, et non pas des républiques Lombarde et romaine, comme l'avait prétendu M. Joly père. Il a ajouté que, des explications données par le président du conseil, il résulte assez clairement que la France veut l'intégrité du Piémont.

La France n'a aucun reproche à se faire. Qu'on se rappelle qu'au mois de juin 1848, le peuple italienne a retenti d'imprécations contre le gouvernement français à l'occasion du projet qu'on lui attribuait d'intervenir dans les affaires d'Italie.

Depuis, et quand l'armée piémontaise, victorieuse en juin, a fini par être battue, le langage a changé. Malheureusement les circonstances ont changé aussi, et ce que la France aurait pu à cette époque, elle ne le peut plus aujourd'hui.

Ces paroles, écoutées avec une grande attention, ont été accueillies avec faveur par la grande majorité du comité. M. Molé et plusieurs autres membres se sont retirés à minuit, laissant la minorité engager la question sur la politique révolutionnaire.

Cette minorité s'est arrêtée à l'idée d'occuper certains points du nord de l'Italie pour négocier avec plus de chances de succès.

Une commission a été nommée pour préparer la rédaction d'une proposition à soumettre d'urgence à l'Assemblée. MM. Gustave de Beaumont, Jules Favre et Bixio ont été désignés pour rédiger cette résolution.

Ce matin, le comité s'est réuni. La commission a donné lecture de sa proposition, ainsi conçue :

« L'Assemblée Nationale, jalouse d'assurer la conservation des deux plus grands intérêts qui lui sont confiés, la dignité de la France et le maintien de la paix fondé sur le respect des nationalités :

« S'associant au langage tenu dans la séance du 28 mars par M. le président du conseil des ministres, confiant d'ailleurs dans le gouvernement du président de la République;